

**Compte rendu du Conseil municipal**  
**du 29 janvier 2024**  
**par le groupe des élus de la minorité**

Le conseil municipal a examiné 2 dossiers principaux, le débat d'orientation budgétaire et le projet de restructuration de la place de la résistance.

La 3ème délibération qui mérite d'être signalée consiste en la création définitive de la société d'économie mixte, concessionnaire des opérations d'aménagement et de restructuration du logement et du commerce.

**1) Le débat d'orientation budgétaire**

Nous avons fait une triple intervention portant d'abord sur les choix politiques de la majorité qui ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux et de la demande de Saint-Brieuc qui sont :

- Réduire le nombre de logements vacants qui est supérieur à 2 000 aujourd'hui, par une restructuration réelle d'un certain nombre d'îlots pour permettre le retour des familles et des commerces dans le centre-ville, avec des aménagements spécifiques pour les enfants.
- Prendre la mesure de l'insécurité à Saint-Brieuc et en tirer des conséquences en termes de vidéoprotection et d'organisation de la police municipale notamment.

Nous avons repéré ensuite un certain nombre d'imprécisions voire d'incohérences et d'absences de continuité entre le programme pluriannuel d'investissements de 2022 jusqu'à 2026. On peut notamment noter l'abandon des travaux rue des 3 Frères Le Goff et ceux de confortement des ouvrages Boulevard de Sévigné (2 entrées de ville) et l'absence de traduction financière des nouveaux terrains de football annoncés par le Maire lors de ses vœux (sur les 3 promis, nous voyons seulement une transformation en synthétique et un nouveau terrain mais avec des dimensions non adaptées au football à 11). Le domaine de la Tour de Cesson (100 000 €) manque également dans la traduction

financière de l'enthousiasmant exposé fait par la majorité en novembre dernier. Enfin, au titre des nouveaux projets, le Site Allende (futur centre administratif aux contours imprécis) avance dans le temps et augmente en montant (+ 3 M€ par rapport à l'an passé sans que le budget global ne soit précisé), le centre de Santé verra un investissement de 700 000 € tout comme la réfection de la MJC du Plateau pour laquelle le financement n'est toujours pas précisé dont la prise en charge par l'assurance.

Nous avons également fait observer qu'entre 2020 et 2023, la dette de la ville s'était accrue de 12M€ passant de 54.5 M€ à 66.5 M€.

De plus, le produit fiscal prélevé en 2023 a progressé de 9.5 % entre 2022 et 2023 dont 4.5 % si l'on neutralise l'effet de l'inflation.

Nous avons souligné que La Ville aurait pu baisser les taux afin d'améliorer l'attractivité et ne pas trop pénaliser les briochins qui sont les principaux acteurs de l'amélioration de l'excédent de gestion (faible) via l'impôt qu'ils paient.

De plus, pour faire des économies et trouver des marges, nous avons proposé entre autres :

- de revoir le financement de TEO en partie Ouest (2 millions d'euros inscrits au budget 2024 qui auraient pu être économisés). Les transports collectifs n'ont jamais rencontré de problèmes de circulation à l'Ouest et il n'était pas utile non plus de supprimer le rond-point Pablo Neruda pour rendre les bus compétitifs.

- nous avons soulevé le poids de la passerelle qui est disproportionné pour la seule ville de Saint-Brieuc par rapport à ses moyens (800 000€ de subvention par an pour cette association). La Passerelle s'autofinance à hauteur de seulement 17% et vit avec 83% de subvention !

Au total, le document remis en séance reflète complètement la politique au coup par coup de la ville de Saint-Brieuc si l'on excepte quelques investissements structurants comme TEO mais qui est relève de la compétence de l'agglomération et qui se situe dans la continuité de décisions antérieures, ou comme le quartier Balzac dont la rénovation est imposée par l'ANRU dans le cadre du contrat de ville signé en 2014 et en cours de renouvellement. Pour le reste, les investissements visent

l'entretien normal des équipements communaux. A noter, 500 000 € inscrits pour l'aménagement de la place de la résistance en 2024, le reste étant étalé jusqu'en 2026 (dans un calendrier peu précis) pour un montant total d'un peu plus d'1.5 M€.

Nous avons également fait observer que les subventions aux associations et au CCAS n'augmenteront pas au cours des 3 prochaines années (source majeure d'économie dans les prévisions présentées).

## **2) Place de la Résistance**

C'est le projet de 2ème partie de mandat de cette équipe, après la place de la Grille. Nous avons compris qu'elle allait concentrer toute l'énergie de la ville jusqu'à la fin du mandat.

A ce jour, les financements espérés ne sont pas acquis (État avec l'opération cœur de ville, l'ADEME pour le traitement des eaux pluviales...).

Nous avons fait observer que le projet n'est pas validé par tous les commerçants qui entourent la place. La question du stationnement, ramené à 25 places -tout compris- au lieu des 100 places actuellement disponibles, a également été évoquée, sans que l'on sache quel serait le statut de ce stationnement. La majorité a répondu qu'elle souhaitait de la rotation via du stationnement de courte durée tout en précisant l'importance de celui-ci pour l'hôtel installé sur la place.

Le projet crée une plateforme avec des marches longitudinales qui compliqueront l'accessibilité et qui va se traduire nécessairement par un nombre moins important de places pour les commerçants du marché. Nous pouvons aussi observer que le projet ignore totalement le réaménagement prévu du passage de la Poste (quel lien et quelle complémentarité entre les deux ?).

Nous avons enfin l'impression que ce projet a été retenu par la municipalité parce qu'il est beaucoup plus visible que les travaux d'assainissement de la rue des 3 Frères le Goff. Pourtant, ces travaux

auraient permis de mettre fin au déversement direct des eaux usées dans le Légué les jours d'orage.

Au final, nous avons voté contre, non pas parce que nous sommes contre l'aménagement de la place de la résistance, mais parce que nous pensons qu'il y avait d'autres priorités pour des investissements plus structurants et bien plus nécessaires pour la ville et pour les briochins. Ce projet, quoiqu'en dise la majorité, n'a pas d'objectif fonctionnel supplémentaire par rapport à la situation actuelle.

Ce projet masque l'absence de véritable volonté de la majorité en place pour transformer le cœur de ville et le rendre aux habitants qui l'ont déserté : pas de volonté d'accueillir des familles, pas de volonté d'adapter en particulier le centre-ville aux exigences du 21<sup>ème</sup> siècle. La ville a vieilli et la majorité laisse filer ! Saint-Brieuc mérite plus que d'être seulement une fête...

**3) Les autres délibérations** concernaient l'habituelle mise à jour du tableau des effectifs et des délibérations nécessaires au fonctionnement quotidien de la ville avec les différents opérateurs (Enedis...).